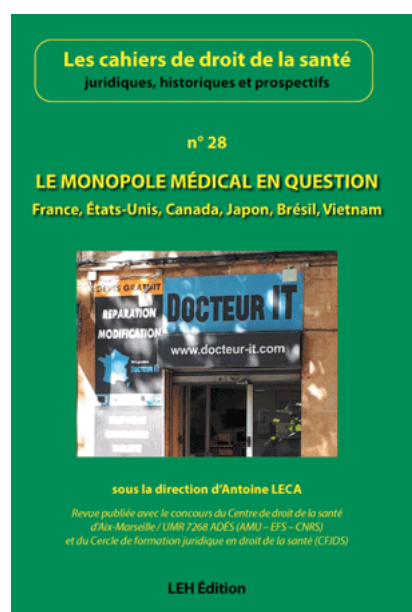


LE MONOPOLE MÉDICAL EN QUESTION (N° 28)

France, États-Unis, Canada, Japon, Brésil, Vietnam



Éditeur : LEH Édition

www.leh.fr

Les cahiers de droit de la santé

Parution : juin 2019

Format : 160 x 240 mm

172 pages

ISSN : 2493-0008

Prix : 46 € TTC

Pour commander :

www.leh.fr ou info@leh.fr ou tél. 05 56 98 85 79.

Auteurs

Sous la direction de : Antoine Leca

Avec la contribution de : Michel Cotnoir, Olivier Debarge, Séverine Hupfer, Tetsu Isobe, Haluna KAWASHIMA, Catherine Maurain, Van Quan Nguyen, Jean-Christophe RODA

Mots-clés

monopole médical et pharmaceutique États-Unis France Japon Vietnam commerce médical déontologie Brésil Canada histoire droit de la médecine étude comparée

Présentation

Le vocable de « monopole » n'apparaît pas une seule fois dans le Code de la santé publique, alors que l'univers qu'il régit est caractérisé par un certain nombre de monopoles, dont le plus ancien et d'une certaine mesure l'archétype est le monopole médical.

La loi qui l'organise n'utilise pas le terme. Même si elle est sans conséquence, cette omission est absolument remarquable et doit être soulignée. De toute évidence, le mot embarrasse les auteurs depuis longtemps. Le fait est qu'il provient d'un univers vulgaire, aux antipodes du soi-disant « sacerdoce » médical. En grec ancien, le mot ressortait de l'univers commercial, en latin, il sentait l'arbitraire impérial et le mot français renvoyait anciennement à celui de conjuration et de complot (celui de « monopoleur » désignant... un accapareur de denrées !)



Monopole, n'est ce pas finalement un « gros mot » ? En tout cas, on ne le trouve pas une seule fois dans l'index alphabétique du manuel d'Appleton et Salama en 1931, Plus récemment, nos collègues D. Tabuteau, B. Mathieu, A. Laude n'y consacrent que deux pages dans leur manuel (qui en compte quelque sept cents). Et dernièrement le *Dictionnaire de droit de la santé* de Mme M.-F. Callu... n'a pas d'entrée à ce nom (et ne connaît que le monopole pharmaceutique).

Le propos de ce 28e volume des *Cahiers de droit de la santé* est de montrer que le monopole médical mérite davantage d'attention. Force est de constater qu'il fait débat : fin 2018, des représentants de la profession se sont insurgés contre ce qu'ils ont appelé une « offensive constante qui vise à grignoter des activités médicales » (Dr. J.-P. Hamon), voire « la vente à la découpe de la profession » (MG France). Ce volume entend montrer dans un premier volet que la question ne peut pas être réglée de manière unilatérale et simpliste. Un second volet de droit comparé élargit judicieusement la focale.

Adresse de livraison

Nom, Prénom

Établissement

Fonction

Adresse

CP Ville

Tél. Fax

E-mail

Adresse de facturation

Nom, Prénom

Établissement

Fonction

Adresse

CP Ville

Tél. Fax

E-mail

Je souhaite m'inscrire à la lettre d'information et la recevoir gratuitement par mail (merci de renseigner votre adresse mail dans le champ ci-dessus).

Oui, je souhaite commander <i>indiquez la référence ISBN ou le titre de chaque ouvrage</i>	Prix unitaire	Qté	Montant

Mode de règlement

- par chèque à l'ordre de LEH
- par virement administratif
- paiement à réception de la facture
- CB commande et paiement en ligne sur www.leh.fr

**Frais de port, pour 1 livre : 7,18 €
pour 2 à 10 livres : 12,53 €
au-delà : nous consulter**

**Frais de port
(tarifs France
Métropole)**

TOTAL	
--------------	--

Date:

Signature:

Cachet:

Retrouvez l'ensemble de nos ouvrages et revues sur www.leh.fr



Virements administratifs acceptés, facture détaillée en 3 exemplaires fournie sur simple demande. Le bon de commande, dûment complété, est à retourner par télécopie ou par courrier à l'adresse suivante:

**LEH Édition • 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
Téléphone 05 56 98 85 79 • Télécopie 05 56 96 88 79 • info@leh.fr • www.leh.fr**